

L'initiative de la gauche et des syndicats a été acceptée de justesse en votation. Mais son application est sujette à interprétation

Zéro pertes passe pour 70 voix

GUSTAVO KUHN

Fiscalité ► Septante voix! C'est par ce tout petit écart que l'initiative Zéro pertes a été acceptée par le peuple genevois dimanche. Il s'agit de la plus grosse surprise de cette votation particulièrement chargée. La gauche et les syndicats qualifient même leur victoire «d'historique». «C'est la première fois que nous gagnons sur une initiative fiscale», affirme Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), qui l'a lancée avec l'Alternative, soit Ensemble à gauche, le Parti socialiste et les Verts.



Le comité d'initiative s'était réuni dans les locaux du SIT. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

pulation et renforce la progressivité de l'impôt. Mais bien qu'acceptée, l'initiative ne peut pas être appliquée rétroactivement à la RFFA, déjà entrée en vigueur, a relevé dimanche le Conseil d'Etat. Dès lors, même si les principes contenus dans le texte seront désormais inscrits dans la Constitution genevoise, son acceptation «ne va rien changer» dans l'immédiat, «car il n'y a pas de réformes fiscales fédérales avec mise en œuvre cantonale en préparation», a expliqué la conseillère d'Etat chargée des Finances, Nathalie Fontanet. La grande argentièrre cantonale a par ailleurs souligné que l'exécutif entend conserver «sa marge de manœuvre» fiscale en tant qu'instrument politique.

Jean Burgermeister, député d'Ensemble à gauche (EàG) n'en relève pas moins qu'il s'agit pour lui d'une grande victoire que ces principes soient inscrits et doivent s'ap-

pliquer lors de la prochaine réforme, alors que «la RFFA plombe de plus de 160 millions le budget 2021 de Genève, et que ce sera pire les années suivantes». Mais surtout, «il s'agit d'un signal politique extrêmement fort envoyé au Conseil d'Etat à l'heure où il veut baisser l'impôt sur la fortune et sabrer dans les salaires des fonctionnaires».

«Un message fort»

Une analyse que partage Davide De Filippo. «Cette initiative pose des principes constitutionnels pour le futur et envoie au gouvernement un message qui dit que la population veut plus de justice fiscale, plus de progressivité de l'impôt.»

Ce que regrette justement Vincent Subilia. «Il s'agit d'un reliquat du passé, qui date non pas de RFFA mais de RIEIII alors que nous avons enfin forgé un consensus», affirme le directeur de la Chambre de commerce,

d'industrie et des services de Genève (CCIG). «C'est un coup de canif dans notre édifice de prospérité. Genève possède notamment la plus forte progressivité de l'impôt de Suisse, 5% des plus riches paient 50% de l'impôt, tandis que 36% n'en paient pas du tout. C'est un équilibre précaire. Il faut que les riches paient? Ils en ont un peu marre de payer.»

Un «tigre en papier»

Directeur d'une fiduciaire et chef de groupe du Parti libéral-radical (PLR) au Grand Conseil, Yvan Zweifel a combattu l'initiative pendant la campagne mais dédramatise son acceptation. «Pour moi, ce texte est un tigre en papier, affirme le député. Il ne dit pas formellement qu'il faut imposer plus. Quant à lutter contre la concurrence intercantonale, ça ne sert à rien de le faire seul dans son coin. Et pour ce qui est de préserver les prestations,

on peut l'analyser chacun à sa manière. Moi, par exemple, je pense que c'est en baissant les impôts des entreprises et des plus fortunés qu'on les garde et les attire, ce qui permet d'engranger de l'impôt et d'assurer les prestations de l'Etat.» L'élu affirme cependant avoir entendu le message de la votation. «En ce moment, la population a peur de perdre son emploi, ses revenus et des prestations. Il y a un signal clair là-dessus au vu des résultats des sujets cantonaux et fédéraux. Elle ne veut pas baisser les impôts. Mais elle ne dit pas non plus qu'elle veut les augmenter.»

Pour Jean Burgermeister, ce dimanche a néanmoins marqué «un tournant». «Il y a eu un désaveu des projets du Conseil d'Etat sur le budget et la baisse de l'impôt sur la fortune. Nous, ça nous encourage à continuer de demander des hausses de l'imposition des plus fortunés.» | collaboration Christiane Pasteur



«C'est la première fois que nous gagnons sur une initiative fiscale» Davide De Filippo

Mais pour quel résultat? Les avis divergent. Le texte a en effet été élaboré à la suite du rejet de la troisième réforme des entreprises (RIEIII) et avant l'acceptation de la RFFA, qui a remplacé la RIEIII. Il demande que lors de la mise en œuvre des réformes fiscales fédérales, Genève agisse en faveur de la réduction de la concurrence intercantonale, maintienne les recettes cantonales et communales, préserve le financement des services publics et à la po-